



*...et
de nouveaux
élèves*



*Épron
devient
un village
à 30km/h*



*... et redevient un village
vert et fleuri.*



SOMMAIRE

P.02	Infos municipales
P.10	Infos jeunesse
P.11	Infos associatives
P.15	Infos paroisse
P.16	Infos plus
P.20	Infos pratiques

L'ÉDITO



Depuis maintenant plusieurs numéros du Journal d'Épron, l'équipe de rédaction, sous la conduite de François Busnel, s'efforce de donner une « coloration », une thématique. Ce mois-ci, nous avons souhaité donner la parole à des nouveaux Épronnois.

Il nous a semblé important qu'ils puissent exprimer les raisons de leur venue mais aussi les premières observations liées à leur arrivée.

C'est toujours un évènement que de « poser ses valises » dans une commune et c'est aussi cette raison qui a motivé ce choix éditorial.

Cet éditto de rentrée est également l'occasion de rappeler quelques points qui concernent notre quotidien.

En premier lieu, l'année qui vient va être difficile sur le plan énergétique et du pouvoir d'achat au regard de la situation internationale. Nous le constatons déjà aujourd'hui. Le CCAS (centre communal d'action sociale) est à votre écoute et peut, le cas échéant, vous aider matériellement ou financièrement. Pour cela il vous suffit de contacter la mairie. Nous pourrions alors vous guider dans des démarches de soutien et d'aide.

En second lieu, je souhaite revenir sur 2 compétences qui ne sont plus municipales (elles ont été transférées à Caen la mer il y a maintenant plus de 2 ans) mais n'en demeurent pas moins vivaces voire épidermiques chez les habitants : l'entretien des espaces verts et la gestion des voiries. La loi NOTRe a donné ces 2 compétences aux intercommunalités. Désormais, les communes de Caen la mer n'exercent plus ces 2 compétences de proximité. Je le regrette et constate une dégradation de cette gestion. Nous nous efforçons, avec Gérard Divier, adjoint aux travaux, de répondre au mieux aux sollicitations des Épronnois. Cela n'est pas toujours facile.

En troisième lieu, ce dernier trimestre verra la mise en œuvre d'Épron « en zone 30 ». Il s'agit d'un de nos engagements répondant aussi à votre demande. Nous souhaitons une commune apaisée sur le plan de la circulation automobile. L'ensemble de la commune deviendra une zone de circulation à 30 km/h (à l'exception des 2 voiries dont la responsabilité incombe au département pour la RD 7 et à Caen la mer pour le BUN). Une signalétique spécifique sera mise en œuvre afin que cela puisse être connu de toutes et tous. Mais cela repose aussi sur le civisme de chacun. Nous comptons sur vous pour nous aider à pacifier les circulations au sein de la commune.

Enfin, nous reprendrons dans les semaines qui viennent nos réunions de quartiers afin de pouvoir venir à votre rencontre et ainsi échanger sur notre quotidien, comme nous le faisons avant la pandémie.

Mais pour le moment, au nom du conseil, je vous souhaite une bonne rentrée !

Votre Maire
Franck GUÉGUÉNIAT

REMERCIEMENTS

Madame Michèle Rutkowski et ses enfants, très touchés par les marques de soutien et sympathie lors des obsèques de leur époux et papa, vous remercient très sincèrement pour les messages, fleurs et dons.

L'AGENDA

OCTOBRE À DÉCEMBRE

OCTOBRE

- Festivert** Mairie **DIM 02**
- 10 ans de la Grange aux Livres** Grange aux livres **MER 12** **DIM 16**
- Heure du conte** Mairie **MER 12**
- Sport en famille** Pôle Jeunesse **SAM 15**
- Buffet d'Automne** CAJE **DIM 16**

NOVEMBRE

- Foire aux jouets** Comité des fêtes **DIM 06**
- Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918** Amicale des Anciens Combattants-Mairie **DIM 13**
- Les Boréales rencontre avec l'auteur Kristín Eiríksdóttir** Grange aux Livres **LUN 14**
- Beaujolais Nouveau** Comité des fêtes **VEN 18**
- Sport en famille** Pôle jeunesse **SAM 19**
- Repas dansant** Amicale des Anciens Combattants **DIM 20**

DÉCEMBRE

- Arbre de Noël des enfants** Comité des fêtes **SAM 03**
- Marché de Noël** Mairie **DIM 04**
- Hommage aux combattants des guerres d'Algérie, Maroc & Tunisie** Amicale des Anciens Combattants **DIM 04**
- Sport en famille** Pôle jeunesse **SAM 09**

LE CONSEIL MUNICIPAL

DÉCISIONS PRISES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2022

1. ADHÉSION DE LA COMMUNE DE COLOMBELLES AU SDEC ENERGIE POUR LE TRANSFERT DE SA COMPÉTENCE « ÉCLAIRAGE PUBLIC »

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'adhésion de la commune de colombelles au SDEC Énergie pour la compétence éclairage public.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2. CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2^{ÈME} CLASSE DANS LE CADRE D'UN AVANCEMENT DE GRADE

Le conseil municipal décide la création d'un poste d'adjoint d'animation principal de 2e classe à compter du 1^{er} octobre 2022. La durée hebdomadaire de travail est de 35 heures Le conseil municipal décide de fermer le poste d'animation à compter du 1^{er} octobre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3. CONVENTION PORTANT EXPÉRIMENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE ET PASSAGE LA COMPTABILITÉ M 57

Le conseil municipal

- Autorise le maire à signer la convention de partenariat entre la commune et l'état pour l'expérimentation du compte financier unique (CFU) à compter du 1er janvier 2023,

- Autorise également le changement de nomenclature budgétaire et comptable du budget principal et budget annexe et adopte le plan de compte abrégé. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

4. ADMISSION EN NON-VALEUR

Les créances irrécouvrables correspondent aux titres émis par une collectivité mais dont le recouvrement ne peut être mené à son terme par le comptable public en charge du recouvrement. L'admission en non-valeur des créances est décidée par l'assemblée délibérante de la collectivité dans l'exercice de sa compétence budgétaire. Elle est demandée par le comptable lorsqu'il rapporte les éléments propres à démontrer que malgré toutes les diligences qu'il a effectuées, il ne peut pas en obtenir le recouvrement Considérant que les crédits nécessaires à ces admissions en non-valeur sont prévus tant sur le budget général de la commune. Le conseil municipal décide d'admettre en non-valeur les créances irrécouvrables figurant sur la liste ci-dessous :

- Exercice 2020 - 17,00 euros
- Exercice 2019 - 28.76 euros
- Exercice 2018 - 10.56 euros
- Exercice 2019 - 15 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

5. CLECT NOTIFICATION RAPPORT D'ÉVALUATION N°1 -2022 TRANSFERT DE CHARGES DES ÉQUIPEMENTS AQUATIQUES DE CARPIQUET ET PISCINE AQUABELLA DE OUISTREHAM

Après délibération le conseil municipal décide d'émettre un avis défavorable à ce rapport d'évaluation n°1 2022 pour le transfert de charges des équipements aquatiques de Ouistreham et Carpiquet Cette résolution est adoptée par 9 voix

contre, 8 abstentions et 2 pour.

Questions diverses

- Les convocations du conseil municipal : Elles seront envoyées uniquement par mail, les membres du conseil ne faisant aucune opposition.

- 30 km/h : La circulation sera limitée à 30km/h sur toute la commune sauf RD7 et BUN. Un arrêt et marquage au sol sont prévus pour début janvier 2023.

- Entretien des rizières : Il incombe à Normandie Aménagement, notre concessionnaire de la Z.A.C. L'entretien des espaces verts et de la voirie sera transféré à Caen la mer dès le problème des pavés résolu. La commune va demander à Normandie Aménagement de faire des passages plus fréquents.

- Eau de pluie : L'atelier dispose d'un bac de récupération de 6 000 litres. Il est projeté d'en installer un second de 5 000 litres au gymnase. L'installation de bacs récupérateurs est aussi intégrée au projet d'extension de l'école.

- Minibigforest : La commune a été retenue pour ce projet

L'ordre du jour étant épuisé

La séance est levée à 22h20

Le compte-rendu est affiché en mairie.
Il est consultable sur le site internet de la commune : www.mairie-epron.fr

LA COLLECTE DES DÉCHETS



En cette période de fin d'année, le service de la collecte des déchets ménagers de la communauté urbaine Caen la mer vous rappelle qu'aucune pratique de démarchage en direction des usagers du service de collecte des déchets n'est tolérée (étrennes, vente de calendrier, etc.).

Si, malgré ces consignes, vous deviez constater de tels agissements, nous vous remercions de les signaler aux services de police dont dépend notre commune : Hôtel de Police 10 rue Docteur Thibout de la Fresnaye à CAEN.

ANNULATION



LA ROCHAMBELLE

LE VILLAGE

30 KM/H

30 KM/H DANS L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE, C'EST POUR BIENTÔT !

La sécurité et la tranquillité des résidents sont des sujets communs à toutes les municipalités, quelle que soit la taille de leur territoire. Cette réflexion, menée depuis plusieurs années par la municipalité et l'association « défense pour la qualité de vie », voit son aboutissement. En effet l'annonce de la mise en place du « 30 km/h » au cours du dernier trimestre 2022 a été faite dernièrement. Concrètement cela signifie que cette vitesse de 30 km/h sera généralisée dans l'ensemble de la commune et plus seulement limitée aux quelques zones déjà existantes. Cela assurera la continuité de ce qui est déjà appliqué dans les zones mitoyennes comme par exemple la rue d'Épron et la rue du Clos Saint Marc.

Deux exceptions cependant : la RD7 qui traverse la commune et le Boulevard Urbain Nord (BUN) qui resteront à 50 km/h. Ces axes étant sous la responsabilité du département et de Caen la mer.

Comment cela va se matérialiser ?

Une signalisation uniformisée, précise et suffisamment visible sera mise en place par l'implantation de panneaux ainsi que par un marquage au sol, conformément à la législation en vigueur. Les services de la commune, aidés par ceux de Caen la mer, vont tout mettre en œuvre pour cette mise en place.

POUR LA FIN DE L'ANNÉE 2022



Une information sera assurée tout au long de cette opération.

Le projet de mise en place d'un radar pédagogique est à l'étude.

Cet important projet est complémentaire et indissociable et de la mise en application et du respect des règles de stationnement, comme cela a été récemment évoqué.

Ces deux sujets ont pour objectif principal de parvenir à répondre aux demandes d'apaisement de la circulation automobile et d'une meilleure sécurisation des piétons, des cyclistes et des trottinettes dans l'ensemble de la commune.

LE FLEURISSEMENT

DES RUES



LES PROJETS DE LA COMMUNE À PROPOS DES ESPACES VERTS ET DU FLEURISSEMENT DES RUES !

La saison 2022 a été compliquée pour ce qui concerne les espaces verts de la commune, d'une part à cause de quelques difficultés pratiques mais également en raison de la sécheresse qui a duré pendant une période assez longue, et que nous avons tous subie. Cela n'est pas passé inaperçu et nombreux sont ceux qui, à juste titre, en ont fait état.

Alors, pour corriger cette anomalie et revenir à un village vert et fleuri, mais respectant autant que possible les règles de la biodiversité, une étude a été initiée et quelques actions sont déjà en cours de réalisation. Des arbres fruitiers tels que des pommiers (reine des reinettes – reinette du Canada – Belle de Boskoop) vont sans tarder être plantés dans l'espace vert situé près du restaurant scolaire afin que l'on puisse profiter de leur floraison au printemps prochain. D'autres actions seront menées dans divers quartiers ou sites spécifiques, tel que le cimetière paysager, pour y mettre en place quelques jardinières, ou dessiner quelques massifs. Tous ces endroits seront particulièrement garnis de plantes vivaces. Nous en découvrirons les résultats au printemps.

LES NOUVEAUX COMMERÇANTS

DANS LA CONTINUITÉ DES CHANGEMENTS ET ÉVOLUTIONS DE LA COMMUNE IL Y EN A QUELQUES-UNS QUI SONT DISCRETS, MAIS NÉANMOINS IMPORTANTS POUR DE NOMBREUX ÉPRONNAIS.

Comme vous avez pu le constater quelques changements ont eu lieu dans notre « ensemble commercial » de la rue de la Grâce de Dieu.

Boucherie - Charcuterie

Après plus de 20 ans à approvisionner en viande, charcuterie et plats préparés « maison » de très nombreux clients épronnois, monsieur et madame Dagoneau ont souhaité s'envoler vers de nouveaux horizons et peut-être de nouvelles activités.

Bien évidemment ils ne voulaient pas laisser l'ensemble de leur clientèle sans remplaçant, alors ils ont cédé leur place à monsieur Étienne Seguin. Après quelques modifications de présentation et d'agencement, ce commerce, toujours implanté au même endroit a repris son activité dès la rentrée de septembre. Bienvenue à notre nouveau commerçant à qui nous souhaitons une aussi longue présence à Épron.

Le verger d'Épron a également changé !

Présent depuis 27 années, pour répondre à nos envies de fruits, légumes et autres produits laitiers, Javad, connu de très nombreux Épronnois, aspire à un peu de repos et une retraite longtemps attendue et bien méritée. Mais ne voulant pas laisser ses clients sans approvisionnement il passe le relais à Sophie Louatron et Mélanie Lamy qui assureront, n'en doutons pas, la suite en apportant évidemment leur marque personnelle et peut être quelques évolutions. Bienvenue à elles.

Il est à noter que l'activité commerciale se développe également petit à petit du côté de « L'Orée du Golf » avec quelques espaces situés sur la place centrale, et qui seront très prochainement actifs. C'est déjà le cas pour « Mes BO'CALs » qui va ouvrir prochainement et à qui nous souhaitons pleine réussite.



RÉGLEMENTATION LA DÉTENTION DES CHIENS 1^{ÈRE} ET 2^{ÈME} CATÉGORIE

Les chiens susceptibles d'être dangereux sont classés en 2 catégories :

chien d'attaque et chien de garde et de défense.

Si vous détenez un chien appartenant à l'une de ces 2 catégories, vous êtes soumis à certaines obligations.

Les chiens d'attaque, dits de 1^{ère} catégorie, sont des chiens issus de croisements assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de races suivantes :

- Staffordshire terrier et American Staffordshire terrier (communément appelés pit-bulls)
- Mastiff (communément appelés boerbulls)
- Tosa

Les éléments de reconnaissance de ces chiens de 1^{ère} catégorie sont définis par arrêté.

Les chiens de garde et de défense, dits de 2^{ème} catégorie, sont les chiens des races suivantes :

- Staffordshire terrier et American Staffordshire terrier (communément appelés pit-bulls)
- Rottweiler
- Tosa

La catégorie des chiens de garde et de défense comprend aussi les chiens issus de croisements assimilables par leurs caractéristiques morphologiques, aux chiens de race Rottweiler.

La détention d'un chien de 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie est soumise à la délivrance d'un permis de détention par le maire de votre commune de résidence. Tout propriétaire est invité à se présenter en Mairie après avoir obtenu :

- L'attestation d'évaluation comportementale du chien établie par un vétérinaire agréé.
- L'attestation d'aptitude du maître délivrée par un formateur habilité.
- Le certificat d'identification, de vaccination antirabique, de responsabilité civile et de stérilisation pour les chiens de 1^{ère} catégorie.

Sans ces documents, le permis de détention ne pourra être délivré. Les propriétaires de chiens s'exposeront à des sanctions pénales punies de trois mois d'emprisonnement et de 3 750 euros d'amende. Pour information, l'atteinte involon-

taire à l'intégrité des personnes, ayant entraîné une incapacité temporaire de travail, et l'homicide involontaire provoqués par un chien, sont punis de peines allant, selon les cas, de 2 à 10 ans d'emprisonnement et de 30 000 à 150 000 € d'amende.

Les personnes suivantes sont dans l'interdiction de détenir un chien de 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie :

- Mineurs
- Majeurs sous tutelle (sauf autorisation du juge)
- Personnes condamnées pour crime ou délit et certaines condamnations spécifiques
- Personnes auxquelles le Maire a déjà retiré la garde d'un chien parce qu'il représentait un danger pour les personnes ou les animaux domestiques.

En cas de morsure : Signalez les faits au commissariat de police. Le Maire sera avisé et l'animal sera placé sous surveillance vétérinaire. Si l'animal meurt dans les quinze jours, vous devrez aviser le vétérinaire et les services de police.

LA CHASSE

Chers habitants d'Épron, vous êtes nombreux à vous poser, légitimement, la question de savoir si votre commune, essentiellement urbaine, est concernée par la pratique de la chasse. La réponse est « oui ». Faut-il vous en inquiéter ? La réponse, cette fois, est « non ». Quelques explications à cela...

L'activité cynégétique qui se pratique sur quelques parcelles de plaine et surtout sur des territoires limitrophes, notamment sur Saint-Contest et sur Cambes-en-Plaine, est une pratique très encadrée par des arrêtés ministériels et un arrêté préfectoral annuel précisant les périodes de chasse, les heures et autres modalités selon les espèces concernées, etc.

Depuis quelques années, la chasse du petit gibier ouvre le 3^{ème} dimanche de septembre à partir de 9h00 et se clôture le 28 février en fonction des espèces. Pour cette saison de chasse 2022/2023, l'ouverture se fera donc dimanche 18 septembre à 9 heures.

Sur le secteur nord de la plaine de Caen, les chasseurs recherchent principalement lièvre, perdrix, faisane. Toutefois depuis quelques années, le pigeon ramier fait preuve d'une dynamique surprenante en raison de son adaptation à l'habitat urbain, au point de poser de sérieux problèmes à l'activité agricole, notamment sur les cultures de printemps, les cultures maraîchères...

C'est pour cette raison que vous pouvez entendre des tirs en dehors des périodes classiques, aux abords des cultures, dans

la mesure où le chasseur bénéficie d'une autorisation individuelle préfectorale.

Vous avez sans doute l'occasion de croiser également des chevreuils, qui s'installent désormais volontiers en plaine. Pour information, ce sont des chasseurs sous la houlette de la fdc14 qui ont acheté et sont allés chercher des chevreuils à l'aide de camions dans le département des Deux-Sèvres à la réserve de Chizé dans les années 80 pour peupler notre département.

La pratique de la chasse, aussi bruyante soit-elle par le son au moment du tir ne représente pas un danger pour autant. Pour des raisons de sécurité, le tir doit s'effectuer dos aux habitations.

Sur votre secteur, la chasse concerne le petit gibier et s'effectue donc avec des grenailles de plomb dont la portée est faible.

La sécurité à la chasse est au cœur des préoccupations de notre fédération. C'est pour cette raison que depuis 2020 avec la réforme de la chasse, l'ensemble des chasseurs a l'obligation de suivre une formation à la sécurité tous les 10 ans.

La chasse ne se résume pas à la seule utilisation d'une arme à feu et au tir des espèces. Les fédérations départementales des Chasseurs ont d'autres missions comme la formation des candidats au permis de chasser, la prise en charge des indemnités versées aux agriculteurs dans le cadre des dégâts occasionnés par les sangliers, les cerfs et les

chevreuils.

La fédération du Calvados participe également à des missions en faveur de la biodiversité avec par exemple le recensement des espèces chassables, parfois de certaines espèces protégées, au suivi sanitaire de la faune sauvage, à l'aménagement des territoires avec la plantation de haies, l'entretien d'habitats, ou encore la réhabilitation des mares et l'entretien des zones humides essentielles à la biodiversité.

Le grand public et les groupes scolaires peuvent profiter de notre connaissance des espèces en venant visiter notre réserve ornithologique Jean-Claude Diveress basée à Saint-Samson près de Troarn dans la vallée de la Dives. Cette réserve d'une superficie totale de 104 hectares est en eau à partir du 15 octobre et jusqu'au 15 avril. Véritable site d'hivernage, cette réserve constitue un lieu d'escale important à l'échelle de la Basse-Normandie pour les canards siffleurs, canards souchets ou autres sarcelles d'hiver.

Pour plus de renseignements, l'équipe de la Fédération des Chasseurs du Calvados vous accueille au 41 rue des Compagnons à Caen ou au : 02 31 44 24 87 et par mail : contact@fdc14.com



i PAROLE AUX ÉPRONNAIS

Si le précédent journal d'Épron a été l'occasion de relater les actions menées par certains de nos concitoyens, la municipalité souhaite également donner la parole aux résidents afin de pouvoir faire plus ample connaissance. Cette édition permet donc d'initier ces échanges qui se renouvelleront au fil de l'année.

"Je suis installée à Épron depuis bientôt un an et j'en suis très satisfaite. Il n'est pas toujours simple de se réinsérer dans un nouvel environnement, surtout lorsque l'on a passé toute sa vie professionnelle au même endroit. Anciennement résidente de Douvres-la-Délivrande et après quelques événements dans ma vie familiale, j'ai eu l'occasion de rencontrer d'anciens habitants du village, qui m'ont conseillé de venir m'y installer. Je ne le regrette pas car depuis mon arrivée j'ai eu l'occasion de côtoyer de nombreuses personnes très accueillantes et de découvrir la présence de nombreuses associations, et donc de retrouver des activités qui me correspondent.

Si l'occasion se présentait, j'aimerais bien faire connaissance avec quelques personnes adeptes de la marche afin de pouvoir aller marcher assez régulièrement en petit groupe. Et puis, ex pratiquante de tennis de table je trouve un peu dommage que cette activité n'existe pas dans la commune. Alors, serait-il envisageable d'avoir une table au gymnase ?"

M.G. Épronnoise depuis presque un an

"Suite à un incident survenu dans leur précédent appartement, Florine, son mari et leur petit garçon ont récemment franchi les limites de la grande ville voisine pour venir s'installer à Épron, allée des Écoles dans le cœur du village, et ne le regrettent aucunement. Ils sont cependant confrontés, comme les autres résidents de cet immeuble, à un petit problème d'inondation, en période de pluie dans un passage de l'allée se trouvant devant l'entrée de l'immeuble, cela sera résolu prochainement. « Nous découvrons un endroit calme, près de la nature où nous pouvons aller très souvent nous promener et apprécions beaucoup cette ambiance de petit village. » Ils apprécient également la proximité de l'école. Etant encore en phase d'installation ils n'ont pas eu l'occasion de découvrir toutes les activités de la commune, mais ne tarderont pas à s'y intéresser car ils seraient prêts à partager quelques services. Passionnée par la fabrication maison de plusieurs de ses produits ménagers et cosmétiques, Florine serait tout à fait disposée à partager ses recettes."

Florine, allée des Écoles depuis le printemps

"Comme de nombreux résidents de cet immeuble faisant partie de l'ensemble "CAVALII", je suis Épronnoise depuis le mois de décembre dernier. Pourquoi Épronnoise ? Parce que, habitant précédemment dans un quartier assez animé de Caen, je souhaitais trouver un endroit plus calme, reposant et si possible près de la campagne, mais néanmoins pas trop éloigné de la ville où se trouve un bon nombre d'amis. Épron répondait à l'ensemble de ces critères. Je suis actuellement confronté à quelques petits soucis de malfaçons dans mon appartement mais j'espère qu'ils seront assez rapidement solutionnés, ainsi que le problème d'inondation d'un endroit de l'allée des Écoles, en cas de pluie un peu abondante. Je profite de cette occasion pour savoir s'il serait possible de positionner un second miroir (visibilité à droite) au stop de la rue des Primevères ?

Depuis mon arrivée je pratique beaucoup de marche dans les environs. Ayant eu l'occasion de courir quelques marathons, je voudrais bien reprendre quelques entraînements et j'aimerais savoir s'il y a d'autres amateurs dans la commune. Il me faut également faire un peu connaissance avec les associations locales et peut être aussi avec l'animation numérique qui vient d'être instaurée et qui pourrait apporter quelques solutions à des questions qui me bloquent un peu !"

Philippe, arrivé allée des Écoles en 12/21





"Nouvelle résidente à l'Orée du Golf, j'ai découvert un quartier très agréable ainsi que l'espace des rizières. Ce poumon verdoyant où la nature garde ses droits est un endroit où je vais régulièrement marcher, on y respire le grand air. Avoir pu intégrer cette biodiversité dans un endroit urbain quelle belle idée !"

Nicole, arrivée dans la commune en février 22

"Je suis revenue m'installer à Épron, après une assez longue période d'absence, parce que c'est un village que j'apprécie, d'une part pour son ambiance générale mi-village mi-campagne, pour l'existence d'une école à proximité, et d'autre part pour la possibilité de se rendre à Caen assez facilement. Je suis résidente dans un logement assez confortable, de l'un des nouveaux immeubles de « L'Orée du Golf » situés rue Olympe de Gouges. Certes comme dans tout bâtiment récent il y a encore quelques finitions et quelques interventions à faire suite à des travaux mal terminés. Le point faible se situe plus particulièrement au niveau de l'ambiance générale et d'un excès de bruit assez fréquent y compris la nuit. C'est un peu perturbant, espérons qu'une solution puisse être trouvée sans tarder !"

Résidente rue Olympe de Gouge depuis cet été

"Bien qu'habitant dans les environs assez proches d'Épron depuis plusieurs années, nous souhaitions changer de résidence et trouver un appartement neuf nous convenant et dans le même secteur géographique permettant en même temps la proximité de la campagne et du bord de mer. Le projet -Au Fil des Ondes- a retenu notre attention puisqu'il correspondait à nos attentes. C'est un environnement très agréable avec son accès direct vers des espaces verts permettant de belles balades à pied ou à vélo et aussi par la proximité de commerces et une assez bonne desserte des transports en commun pour descendre à Caen.

Il faut également noter que l'ensemble dans lequel nous résidons est habité par plusieurs ménages, plus jeunes que nous, et que l'ambiance est très agréable. Bien évidemment il y a encore quelques chantiers en cours, mais attendons la fin des constructions. En revanche il faut noter que la circulation vers la rue des Rochambelles est parfois assez dense et surtout que ni la vitesse ni les priorités ne sont respectées. Soyons patients pour voir apparaître l'arrêt de ces abus et peut-être aussi un entretien régulier des rizières, des mobiliers qui y ont été installés et des rues environnantes."

M. L. résident « au Fil des Ondes » depuis le printemps

"Anciennement parisienne, par obligation professionnelle, je souhaitais venir m'installer dans la région, dans un endroit calme mais pas trop éloigné de Caen afin de pouvoir profiter de plusieurs activités, dont la participation à l'U.I.A (Université Inter-Ages). Le choix d'Épron s'est fait par hasard et finalement je m'y trouve bien.

Bien qu'installée dans la commune depuis 2007, mais ayant eu assez longtemps des activités externes, je suis régulièrement attentive à son évolution mais j'ai encore pas mal de choses à découvrir en ce qui concerne les différentes activités proposées. Ma récente adhésion au C.A.J.E y contribuera probablement. J'ai eu connaissance de l'existence de l'activité de « jardin partagé » mais j'aimerais savoir s'il y a également des séances d'information concernant la taille des arbres ou des rosiers ? Peut-être que l'existence de réunions de quartiers permettrait de répondre à ce manque d'information.

Ma maison étant située à l'entrée de la rue Éole j'attends évidemment le passage à « 30 Km/h » dans l'ensemble d'Épron car il y a très souvent des excès de vitesse malgré les surélévations existantes. Il serait également nécessaire de voir les conditions de stationnement sur les trottoirs."

M.A résidente rue Éole



10 ans de la médiathèque

La grange aux livres

12-16 octobre 2022

Toute la semaine :
Expo photos | Ma grange...

- Mercredi 12 octobre | 10h-12h
Ateliers rangolis et marque-pages
- Mercredi 12 octobre | 15h-16h
Heure du conte et café des parents
- Jeudi 13 octobre | 9h30-11h
Conte et musique (0-6 ans)
- Jeudi 13 octobre | 18h-22h
Soirée normande | Polars et nouvelles
repas offert
- Vendredi 14 octobre | 18h30-22h
Le livre dont je suis le héros ! et escape-game
(11-17 ans) repas offert
- Samedi 15 octobre | 10h-12h & 14h-16h
Atelier BD avec Denis Renard (8-15 ans)
- Samedi 15 octobre | 17h30-20h
Grande soirée Quizz pour tous ! (0-99 ans)
Cocktail à la Grange
- Dimanche 16 octobre | 14h-17h
On joue à la bibli ! Jeux de société

épron
village de la radio

Des surprises pour tous
et pour tous les goûts

www.mairie-eptron.fr | 02 31 44 51 42

Programme complet sur le site de la Mairie :
www.mairie-eptron.fr

Cette année 2022, et plus particulièrement ce dernier trimestre, seront très particuliers pour la « Grange aux Livres » qui fêtera ses 10 ans.

Dans ce cadre, et afin de permettre au plus grand nombre possible d'Épronnois, mais pas que, de venir fréquenter ce lieu de culture et de convivialité, de nombreuses activités - ateliers, jeux, conférences... très variées et conçues pour tous âges seront organisées sur une période de 5 jours.

L'heure du conte

DES CONTES ANIMÉS

pour les plus jeunes

L'heure du conte, une activité variée qui a rassemblé un bon nombre de participants et auditeurs reprend son activité.



Après une interruption due au confinement de ces dernières années, puis en 2021 au retrait de l'auteur sélectionné, **la Grange aux Livres** renouvelle cette année sa participation au Festival « Les Boréales » en recevant :

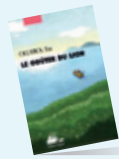
Kristín Eiríksdóttir
le 14 Novembre à 18h30

Kristín Eiríksdóttir est une poétesse et auteur islandaise dont le premier roman d'Eiríksdóttir, *Kjötþæringn*, a été publié en 2004. Il a été suivi par *Húðlit auðnin* en 2006 et *Annarskonar sæla* en 2008. Ses deux premiers livres étaient un mélange de poésie et de prose tandis que son troisième était entièrement de la poésie. Son livre « La matière du chaos », best-seller en Islande, est traduit en neuf langues.

POUR TOUTS LES ABONNÉS AMATEURS DE LECTURE VOICI QUELQUES TITRES PARMIS LES NOUVEAUTÉS :



QUAND TU ECOUTERAS CETTE CHANSON
Le 18 août 2021, j'ai passé la nuit au Musée Anne Frank, dans l'Annexe. Anne Frank, que tout le monde connaît tellement qu'il n'en sait pas grand-chose. Comment l'appeler, son célèbre journal, que tous les écoliers ont lu et dont aucun adulte ne se souvient vraiment ? Est-ce un témoignage, un testament, une œuvre ?



LE GOÛTER DU LION
Ce qui fait de ce livre grave et pudique un roman solaire, c'est d'abord le lieu : l'île aux citrons dans la mer intérieure du Japon, qu'il faut gagner en bateau ; et encore, l'image magnifique de l'union de la mer, du ciel et de la lumière : la mer scintillante, illuminée par un incroyable sourire, surplombée par la Maison du Lion, ce lieu de paix où Shizuko a choisi de venir pour vivre pleinement ses derniers jours en attendant la mort.



CHER CONNARD...
C'est une suite de lettres entre amis qui se sauvent la vie. Dans ce roman épistolaire, Virginie Despentes revient sur le thème qui unit tous ses livres - comment l'amitié peut naître entre personnes qui n'ont à priori rien à faire ensemble.



669 PEONY STREET
Bienvenue à Sleepy Hawthorn, petite ville paisible de l'Angleterre victorienne. George Breathman, son éminent docteur, est à la veille de révéler une découverte qui pourrait changer le destin de toute l'humanité. Mais le fruit de ses recherches, consigné dans un carnet destiné à son associé, n'arrivera jamais jusqu'à Londres...



SKY WARS 7 & 8
Knit et son fidèle Plamo sont prisonniers de l'Empire de Granarossa, mais une personne qui fendait autrefois les cieux avec eux se lance à leur rescousse ! Avec ces retrouvailles, tout s'accélère. Plamo fait une découverte et Knit, à l'occasion d'un changement inattendu, retrouve un lieu qu'il ne pensait jamais revoir, et s'approche un peu plus de l'énigmatique souverain des cieux !



LE RÊVE DE MADEMOISELLE PAPIILLON
Un livre magique et lumineux pour apprendre à croire en ses rêves. Mademoiselle Papillon est une infirmière hors du commun qui veut venir en aide aux enfants dans le besoin. Le soir, dans son lit, elle rêve d'une vaste demeure qu'elle bâtirait pour eux. Chaque nuit, l'image de sa maison devient plus précise, tellement précise qu'elle pourrait presque la toucher du doigt. Parfois, mademoiselle Papillon se sent petite face à l'immensité de son rêve.

L'ESPACE DE VIE SOCIALE



L'ESPACE DE VIE SOCIALE (EVS), SE NOMME OFFICIELLEMENT LE FAITOUT

Pour son premier été, l'EVS proposait cet été des veillées aux Épronnois. Chaque soirée a vu venir une trentaine de participants. Qu'il s'agisse des jeux de société, de danse ou de la "veillée papillons" l'espace a été animé pour et par les Épronnois.

De son côté, la boîte à idées a avalé les propositions tout l'été ce qui a permis au comité de pilotage de voter et de nommer officiellement cet espace : **le Faitout**.

Et pour le Faitout, la rentrée s'annonce variée : Depuis le mardi 6 septembre, vous pouvez retrouver Alice, conseillère numérique au département, les mardis de 14h à 17h à la médiathèque. Elle vous accompagne dans la résolution de blocages, vous sensibilise et vous initie au numérique sur ordinateur, tablette ou smartphone. Elle s'adapte à vos besoins et demandes en vous proposant des temps d'initiations collectives ou bien des rendez-vous individuels.

Le programme du mois d'octobre :

Mardi 4 octobre : « La boîte mail »

Mardi 11 octobre : « L'application mobile »

Mardi 25 octobre : rendez-vous individuels contactez Noémie : à la mairie 02.31.44.51.42 ou par mail noemie.blais@epron.fr

Si vous souhaitez explorer d'autres thématiques, n'hésitez pas à venir aux prochaines séances ou à envoyer vos demandes à Noémie.

Tous les jeudis dès 16h et jusqu'à 18h, c'est la grande récré. Rejoignez Noémie pour jouer

et échanger. Découvrez nos jeux de société ou faites-nous découvrir les vôtres.

Tous les jeudis à compter du 6 octobre, de 18h30 à 20h30, plongez au cœur de vos origines. J. Dai-reaux, Épronnois investi, vous partage l'une de ses nombreuses passions : la généalogie ! Quel illustre ancêtre allez-vous vous découvrir ?

Le vendredi de 10h à 12h, c'est libre à vous ! L'espace est ouvert pour vous accueillir, discuter, jouer, entre vos propositions, vous accompagner dans un projet, c'est vous qui choisissez ! c'est aussi le temps des petits travaux ! Le Faitout est à vous et il a besoin qu'on lui fasse une petite beauté. La première étape passera par le rafraîchissement de la cuisine. Idées et bras seront les bienvenus.

Après les arbres généalogiques du jeudi, c'est d'une toute autre sorte de végétation dont on s'occupe le samedi matin avec la toute première initiative des habitants : le jardin partagé. Il est ouvert à tous et les jardiniers amateurs explorent, testent et cultivent dans une dynamique respectueuse et responsable. Le jardin est partagé, chacun peut y participer selon ses possibilités ou envies.

Un samedi par mois, c'est le café des habitants de 10h à 12h30. Un moment pour rencontrer les habitants, discuter, jardiner, faire quelques jeux de société ou participer à un mini chantier autour d'un thé ou d'un café. Les prochains cafés des habitants : 15 octobre, 19 novembre, 10 décembre.

Le Faitout : 10 rue de l'Église à Épron



3 heures pour comprendre le changement climatique et permettre à tous de s'appropriier le défi du changement climatique.

Pour faire suite au Festivert, et aux diverses réflexions concernant l'évolution climatique,

Une matinée de réflexion et d'information est proposée avec la participation de l'association « La Fresque du Climat », le samedi 19 novembre 9h30-12h30, à l'EVS 10 rue de l'église. Cette rencontre sera animée par deux animateurs certifiés et épronnois !

Inscription gratuite mais obligatoire en appelant le 02 31 44 51 42 ou par mail : contact-mairie@epron.fr



RETOUR SUR LA RENTRÉE SCOLAIRE



Ce sont 151 élèves qui ont fait leur rentrée le jeudi 1^{er} septembre dernier. Si l'ambiance en maternelle était aux pleurs cela n'a pas duré. Les maîtresses Gwenaëlle et Valérie, accompagnées des A.T.S.E.M. Ninon et Séverine, ont su faire revenir les sourires rapidement.

Côté primaire, l'heure était plus à la comparaison des agendas, à la composition des classes ou à la récré qu'à toute autre chose.

Le maire des enfants Anthime Madelaine-Legrix a fait le point sur la rentrée avec la directrice de l'école élémentaire Barbara Lavenda.



Anthime : « Bonjour Barbara, peux-tu te présenter rapidement ? »

Barbara : « je m'appelle Barbara Lavenda et c'est déjà ma quatrième année en tant que directrice de l'école d'Épron mais aussi en tant qu'enseignante des CE2-CM1 »

Anthime : « Comment s'est passée cette nouvelle rentrée ? »

Barbara : « Cette rentrée a été plus tranquille que les années précédentes. Les protocoles Covid sont allégés et tout le monde est plus serein même si les gestes barrière et la vigilance restent de rigueur ! »

Anthime : « Peux-tu nous parler des nouveautés s'il y en a ? »

Barbara : « Nous avons eu quelques nouvelles inscriptions et nous accueillons une nouvelle enseignante en petite et moyenne section : Gwenaëlle Gatier qui remplace Catherine Chevret. Pour ce qui est des projets d'école et de classes il faudra attendre encore un peu pour que je puisse en dire plus. Rendez-vous au conseil d'école »

Anthime : « As-tu un petit message spécial pour cette rentrée ? »

Barbara : « je savoure cette rentrée normale alors non rien de spécial, bonne rentrée à tous ».



Un projet soutenu par le CAZ et le département.

GRATUIT POUR TOUS

LE SPORT EN FAMILLE

Retrouvez Charly pour des réveillés sportifs en famille aux 4 coins du village. Un moment pour bouger ensemble avec son petit ou son ado ! Un rendez-vous par mois vous est proposé cette année. À vos agendas !

À ÉPRON VENEZ EN FAMILLE !!!

RÉSERVATION CONSEILLÉE

Les samedis :

15 Octobre 2022

19 Novembre 2022

10 Décembre 2022

**Tenue de sport
+
bouteille d'eau
exigées**

Au Faitout 10 rue de l'Église

De 10h à 11h

1 parent

+ son/ses enfant(s) âgé(s) de 3 à 15 ans

Séance de 45 minutes

Venez participer à une séance ludique

atelier motricité, sport innovant, sport collectif...

Informations et inscriptions :

accueil-loisirs@epron.fr

ou 02 31 44 51 42



LES SOIRÉES PRÉ-ADOS

Les soirées pré-ados/ados ont repris les 9 et 23 septembre dernier. Elles ont accueilli environ 25 jeunes de 11 à 15 ans.

Le prochain rendez-vous est fixé le 12 octobre à la médiathèque. Au programme: rencontre avec un auteur, dîner pizza puis escape-game maison.

Les soirées sont ouvertes à tous dès le CM2 et jusqu'à 17 ans. Nous disposons de plusieurs salles et Solène, Charly et Charlotte sont déterminés à répondre aux attentes et besoins du plus grand nombre (dans la mesure du possible). N'hésitez

plus, venez participer et proposer de nouvelles idées. Le programme de cette année arrive bientôt !

La cotisation annuelle ado est obligatoire pour tous les participants. Elle est fonction du quotient familial et donne accès à toutes les soirées, stages et séjours ados. L'accès aux soirées est gratuit sauf sorties ou activités exceptionnelles nécessitant une participation financière.

Renseignements et informations auprès de Solène à : accueil-loisirs@epron.fr ou au 02 31 94 43 68



L'AQUARELLE AVEC IRÈNE MOULIN



**GROUPE ADULTE
TOUS NIVEAUX**

L'Aquarelle, un mélange de force et de légèreté.

Reprise de l'atelier, créativité et convivialité au rendez-vous !

ÉPRON, La Grange aux Livres.

Un lundi par mois 9h à 17h...

Nous sommes à l'écoute de vos souhaits !

Renseignements et Inscription :

Irène MOULIN

Tel : 06 88 98 40 82

Mail : aquarene65@gmail.com

Site : www.aquarelleirene.com

Chaîne YouTube :

www.youtube.com/channel/UC9P-M92Q18SnTsaUMYRL60g



LES PETITS YOGIS



Rentrée 2022 / 2023

Les mardis de 16h45 à 17h30

PEDIBUS de la garderie

**YOGA ENFANTS
CIRQUE**

Noémie & Coraline sont ravies de partager pour la seconde année leurs activités yoga et cirque tous les mardis à Épron de 16h45 à 17h30.

À partir de 4 ans, vos enfants découvriront en alternance 5 cycles de cirque et de yoga de manière ludique et variée.

Autant d'occasions pour vos loulous de se reconnecter à leur corps, s'assouplir, se détendre, mieux gérer émotions et interactions.

L'intervenante prend si besoin votre enfant à la garderie scolaire et l'activité a lieu dans l'enceinte de l'école cette année.

Infos : lesptitsyogis@free.fr - 06 63 99 11 36

UNE RÉCOMPENSE POUR L'ENGAGEMENT DES JEUNES

Samuel, âgé de 23 ans et membre de l'association Atouts Soleil, vient de recevoir le *trophée de l'engagement des jeunes* décerné par la mutuelle Saint Christophe et la radio RCF. Ce trophée intervient dans le cadre du projet de l'association au Bénin, répondant à une demande de ses habitants. Atouts Soleil est une association qui lutte contre la déforestation en réalisant des cuiseurs solaires innovants permettant de pleinement tirer profit de l'ensoleillement présent en Afrique.

Avec la Caritas locale, nous réalisons un projet dans la ville de Natitingou visant à former et sensibiliser la population locale à l'utilisation des appareils. Un cuiseur solaire permet en effet d'éviter de couper du bois de cuisson et évite les corvées de bois effectuées par les femmes sur des dizaines de kilomètres. Nous faisons également des actions de sensibilisation dans des écoles au Bénin.



ASSO ATOUS SOLEIL



Pour plus d'information, allez sur notre site internet et notre page facebook :

tablesol.free.fr

www.facebook.com/pg/Atouts-Soleil-347864378909383/posts/

L'AMICALE

DES ANCIENS COMBATTANTS

**C'EST LE MOMENT DE NOUS RETROUVER,
VOICI LES DATES À RETENIR**

Dimanche 13 novembre : cérémonie du 11 Novembre avec la présence de la PMM.

Début de la cérémonie à 11h00 au monument aux morts suivi d'un vin d'honneur à la salle des fêtes.

Dimanche 20 novembre : repas dansant à la salle des fêtes.

Dimanche 4 décembre : cérémonie de la fin de la guerre d'Algérie.

Début de la cérémonie à 11h00 au monument aux morts, suivi d'un vin d'honneur à la salle des fêtes.

Nous prévoyons également une sortie à Paris **en fin d'année** : transport en bus, dîner, croisière commentée sur la Seine : 42€ pour les adhérents et 47€ pour les non adhérents.

Attention il faut un minimum de 35 personnes afin de valider cette sortie.

Pour tout renseignement complémentaire merci de contacter :

- Annette 09 83 05 04 42
- Carmen 02 31 47 82 29



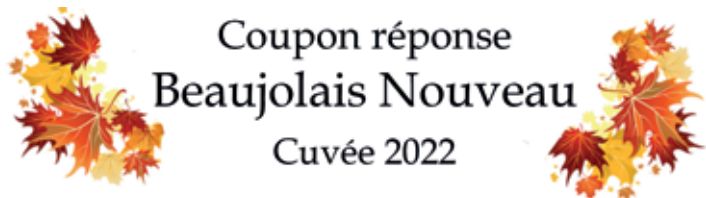
COMITÉ DES FÊTES



LE BEAUJOLAIS NOUVEAU

Afin de nous retrouver dans la convivialité, n'oubliez pas notre **soirée Beaujolais Nouveau 2022 le vendredi 18 novembre à 19h30** à la salle des fêtes où nous pourrons déguster notre traditionnel buffet de charcuteries, fromages et fruits accompagné de notre Beaujolais de producteur de la région de Saint Véran.

Inscription sur le coupon réponse à gauche ou au 06 11 03 85 07



**Vendredi 18 Novembre 2022
19h30 à la salle des fêtes**

Nom, Prénom

Nombre de personnes

8€ X = €

**A déposer à la Mairie d'Épron avec le règlement
jusqu'au 14 Novembre 2022**

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération





**Le Comité des Fêtes vous invite
à l'arbre de Noël des enfants,
le samedi 3 Décembre 2022
à 17h au complexe sportif.**

**Vous êtes attendus très nombreux
pour assister au spectacle de magie
et jonglerie avec Magic Country !**



Apparition du Père Noël à la fin du spectacle !

SPECTACLE DE NOËL

Vous aimez la magie ? Vous voulez voir apparaître ou disparaître des lapins et des colombes ? Alors, le 3 décembre, venez assister au spectacle Magic Country offert par le comité des fêtes.

Et le plus magique ? La venue du Père Noël à la fin du spectacle ! Il distribuera un cadeau à chaque enfant.

Cette invitation s'adresse à tous les enfants de la commune, qu'ils soient scolarisés ou non à Épron.

FOIRE AUX JOUETS ET À LA PUÉRICULTURE

Le Comité des Fêtes d'ÉPRON vous propose un nouveau challenge après celui réussi au-delà de nos espérances lors de la Foire aux Greniers du lundi de Pentecôte le 6 juin 2022 !

Nous vous invitons à participer à la réussite de celui dédié à notre Foire aux Jouets et à la Puériculture qui se déroulera au dojo du complexe sportif le **dimanche 6 novembre 2022**. Réservez cette date pour un évènement qui participe activement à l'animation de notre commune.

Pensez à vous y inscrire en téléphonant à partir du 3 octobre 2022 au 06 11 03 85 07, les places sont comptées !

À bientôt parmi nous.

EPRON

Foire aux jouets et à la puériculture



Dimanche 6 Novembre 2022
DOJO Gymnase d'EPRON

Ouverture exposants : 9h
Ouverture visiteurs : 9h30 - 17h

Inscriptions au 06 11 03 85 07 à partir du 03 octobre

L'ABEILLE D'ÉPRON



Crédit photos : FX Hartem



Ce samedi 20 août, tous les « apis » étaient prêts, de bon matin, pour la récolte du miel d'été.

C'est toujours un grand moment pour les apiculteurs ! Nos protégées ont fait ce qu'elles ont pu avec cette forte chaleur qui les a beaucoup freinées et nous nous attendons à une faible récolte.

Pendant que deux d'entre nous se chargent d'extraire les hausses des ruches et de les apporter vers l'atelier d'extraction que nous sommes en train de préparer, d'autres « apis » s'occupent de la protection de l'endroit de travail, montage de l'extracteur, installation des bacs à désoperculer et de l'ensemble du petit matériel ...

Avant toute chose nous vérifions le taux d'humidité du miel qui ne doit pas dépasser 19% afin d'assurer une bonne conservation. Comme dans la ruche, nous avons tous notre

tâche spécifique, les uns désoperculent, c'est-à-dire ôtent la cire qui protège le miel stocké dans les alvéoles, puis transfèrent les cadres qui seront placés dans l'extracteur. Les plus costauds, parfois aidés de quelques spectateurs, tournent cet extracteur pour faire tomber le miel. D'autres « apis » répondent aux questions de plusieurs visiteurs curieux venus assister à l'opération. Tout le monde s'active pour enfin voir couler un beau miel doré dans le filtre de récupération. Il n'y en a pas beaucoup mais... il est beau et bon !

Après un passage de quelques jours dans le maturateur, François V, Gérard et Chantal l'ont mis en pot. 8,5 kg contre 43 kg lors de notre première récolte il y a deux ans. Un peu décevant mais ces différentes opérations se sont déroulées dans la bonne humeur.

Maintenant nous allons prendre soin de nos abeilles et les préparer pour un bon hivernage, si toutefois les frelons asiatiques, très nombreux actuellement, ne nous les déciment pas.

LE CAJE CLUB DES ANCIENS JEUNES ÉPRONNAIS

Après toutes nos belles sorties passées :

Le 29 mars, visites guidées du château de Vendevre et des vignobles « les Arpents du soleil ».

Le 3 avril, spectacle du Moulin Rouge.

Le 6 avril, visite guidée du Zénith de Caen et repas chez MARINI avec 5 enfants et 1 animatrice de la garderie. Une belle expérience inter-âge.

Le 19 mai, visite guidée de la boutique du torrificateur d'Épron.

Le 7 juin, visite guidée de l'Abbaye aux Hommes et repas chez MARINI.

Nos prochaines sorties s'annoncent toutes aussi attractives que chaleureuses :

Le 1^{er} premier jeudi de chaque mois, randonnée pédestre.

Tous les mercredis après-midi, jeux de société, cartes, dominos ...

Le 16 octobre, buffet d'automne avec animation – salle des fêtes d'Épron.

Le 8 novembre, visite guidée de l'Abbaye aux Dames puis repas à la crêperie d'Épron (boutique du Torrificateur).

Le 11 décembre, repas de Noël avec animation à l'Auberge de la luzerne à Bernières-sur-Mer.

POUR 2023 :

• 2 voyages sont à l'étude : l'un en France et l'autre à l'étranger.

• Nos sorties mensuelles sont également à l'étude. Le mercredi 22 février 2023 le CAJE propose à ses adhérents le spectacle d'Holiday on Ice au Zénith de Caen.

Il est possible d'adhérer au CAJE (15€/personne).

Vous avez plus de 60 ans et vous êtes tenté ? N'hésitez pas à prendre contact :

Par mail : anciens.jeunes-epron@laposte.net

Par téléphone : Jean-Louis Letellier, président , 06 48 06 40 70 / Nadine Maheut, trésorière, 06 38 53 17 30





SAINT ÉGLISE URSIN



Les prochaines messes à Épron
(Église Saint Ursin)

samedis - 18h30	mardi - 19h00	samedis - 18h00
8 octobre	1 ^{er} novembre	5 novembre
22 octobre	À NOTER : passage aux horaires d'hiver (01/11/2022)	19 novembre
		3 décembre
Les messes de Noël seront annoncées sur le site : bayeuxlisisieux.catholique.fr/saint-thomas-de-luniversite		17 décembre
		7 janvier 2023
		21 janvier 2023

PETIT RAPPEL

Les messes sont célébrées en alternance une semaine sur deux :

- samedi - 18h : Église Sainte-Claire (La Folie-Couvrechef)
- dimanche - 11h : Église Saint-Julien (Jardin des plantes).
- samedi - 18h : Église Saint-Ursin (Épron)
- dimanche - 11h : Église Saint-André (Calvaire Saint-Pierre).

La messe de semaine est célébrée à Épron chaque mardi à 18h.

MUSIQUE À L'ORGUE

Nous avons la chance d'avoir pour chaque célébration deux organistes de talent : **Gabriel Daturi et Tomoë Inomata**, tous deux étudiants en cycle supérieur de musique au Conservatoire de Caen.

Merci à eux pour le plaisir qu'ils nous donnent : une musique de qualité, dans la générosité, pour nous accompagner tout au long de l'année, quel bonheur !

Au-delà de l'accompagnement liturgique pendant la messe, ils nous donnent quelques morceaux à savourer à l'issue de chaque messe. Venez-vous régaler !



Gabriel Daturi



Tomoë Inomata

PÈLERINAGE DE RENTRÉE

Rendez-vous dimanche 16 octobre au Sanctuaire du Petit Lourdes à Hérouville-Saint-Clair (708 rue des Sources), 10h-17h avec messe à 10h30 (pas de messe à Saint-Julien). Cette journée est **OUVERTE À TOUS**, elle entre dans le processus de travail et de réflexion sur la transformation pastorale demandée par l'évêque Mgr Habert.



TOUTES LES INFOS DE LA PAROISSE

02 31 85 44 53

sur : <https://bayeuxlisisieux.catholique.fr/paroisses/agglomeration-caennaise/saint-thomas-de-luniversite/>

Contact paroisse et inscription à la newsletter hebdomadaire :
secretariat.paroissestthomas@laposte.net

Le registre des archives communales présent en mairie remonte à 1792.

Les 11 premiers feuillets sont manquants. Il comporte essentiellement une table des textes nationaux entrant en vigueur, complétée au fil de leur parution, les réquisitions de la commune envers les producteurs de grains pour porter leur contribution à la halle de Caen ainsi que les comptes rendus d'élections municipales. Quelques autres écrits parsèment le document.

Nous l'avons feuilleté pour vous et quelques extraits ont retenu notre attention. Nous vous les présenterons au fil des bulletins municipaux.

CONSTITUTION DE LA MUNICIPALITÉ DE 1792

Les deux textes sur lesquels s'appuient les modalités de constitution des municipalités sont de novembre et décembre 1789. Pour être électeur, il fallait être Français ou devenu Français, être majeur de 25 ans, être domicilié de fait dans le lieu au moins depuis un an, payer une contribution directe de la valeur locale

de trois journées de travail, n'être point dans l'état de domesticité, c'est-à-dire de serviteur à gages (Instruction du 14 décembre 1789 sur la formation des nouvelles municipalités).

« Aujourd'hui dimanche neuf janvier mil sept cent quatre vingt douze, en conformité de la loi et vertu d'une semonce* faite le vingt cinq de novembre, les citoyens de la paroisse de Saint-Ursin d'Epron se sont assemblés au lieu ordinaire de leur assemblée pour procéder à la formation de leur municipalité qui est d'un maire, de un procureur de la commune, de deux officiers municipaux, deux notables et un greffier ».

**La semonce est la convocation des personnes et des assemblées qui se faisait à cri public*

Le citoyen Pierre LÉBOULANGER a été nommé président provisoire et le citoyen CHEMIN greffier provisoire. Les citoyens Louis CORBEILLE et Gilles LEROND étaient scrutateurs provisoires.

Tous ont prêté serment de bien remplir leurs fonctions. Puis, à l'appel de leur nom, les citoyens présents ont déposé

leur bulletin dans l'urne pour la nomination d'un président. Douze votants se sont exprimés.

Le citoyen Jean LE DARD a obtenu « la pluralité absolue des suffrages » et a donc été proclamé président. La même procédure s'est poursuivie pour la nomination des scrutateurs. Puis l'assemblée, ainsi constituée, a procédé à l'élection du maire, le citoyen Pierre MARION, du procureur, le citoyen LAGUILLE, des officiers municipaux, les citoyens CORBEIL et LE DARD, des deux notables, les citoyens François VALETTE et Gabriel VARIN, et enfin du greffier, le citoyen CHEMIN.

LE 21 PLUVIÔSE AN 1 (9 FÉVRIER 1793), DÉJÀ DES DIFFICULTÉS !

Les membres de l'assemblée doivent se réunir pour nommer un nouvel officier public « vu que celui qu'ils avaient nommé ne peut gérer les fonctions quoique la paroisse soit réunie à celle de Cambes et qu'ils avaient nommé le mesme de Cambes ». C'est le citoyen Louis CORBEILLE qui sera nommé par l'assemblée.



RENTRÉE 2022

WISTO
LES NOUVEAUTÉS

En cette rentrée, Caen la mer poursuit ses efforts pour proposer aux habitants un réseau Twisto toujours plus dense, connectant les communes entre elles, rapprochant chacune et chacun de ses lieux de résidence, de travail, d'études et de loisirs. Un réseau répondant aux besoins, aux aspirations et aux modes de vie de tous les habitants de Caen la mer.

Retrouvez toutes les informations de la rentrée : DP Nouveautés Rentrée 2022-déf.pdf (caenlamer.fr)

1. TWISTO FACILITE LES DÉMARCHES : TOUTES LES SOLUTIONS POUR BIEN

DÉMARRER LA RENTRÉE

2. ÇA BOUGE SUR LE RÉSEAU ! TOUTES LES NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE

3. LE RÉSEAU TWISTO EN QUELQUES CHIFFRES

CAEN LA MER 2030 : PARLONS AVENIR

Pouvons-nous être fiers de vivre à Caen la mer ? Bordée par un littoral exceptionnel, une nature préservée et un centre urbain à taille humaine et à l'offre culturelle foisonnante, notre territoire dispose d'atouts majeurs pour préparer sereinement son avenir. Il faut

cependant se préparer aux grands défis qui s'annoncent ici comme partout ailleurs. Depuis 2 ans, habitants, forces vives et élus échangent sur un #projet-deterritoire qui réponde aux défis qui s'annoncent. Parce que l'avenir de Caen la mer nous concerne tous, nous vous invitons à participer à une grande soirée événement le 13 octobre prochain à 19h à la Grande Halle de Colombelles. Elle sera présentée par Anne Boétie, journaliste à #France3Normandie, accompagnée du sociologue Jean Viard. Inscription gratuite et infos sur caenlamer.fr

LA FÊTE DES VOISINS



LA FÊTE DES VOISINS AUX GLYCINES

Rencontrer ses voisins autour d'un pique-nique, c'est une habitude des habitants du quartier des Glycines qui se sont donné rendez-vous le vendredi 1^{er} juillet en fin de journée.

L'objectif de cette rencontre est de faire connaissance avec les nouveaux arrivants du quartier et se retrouver après toute cette période de privation.

C'est dans la bonne humeur qu'une quarantaine de personnes a répondu à l'invitation apportant chacun table, chaises, couverts, plat et boisson à partager.

Nous avons passé un super moment de convivialité !



LA FÊTE DES VOISINS AUX MARGUERITES

Après 2 étés successifs sans fête des voisins, les bonnes habitudes ont pu enfin reprendre ce dimanche 4 septembre pour des Épronnois qui n'attendaient que ça !

C'est ainsi qu'une trentaine d'habitants, actuels et anciens, du « quartier des Marguerites », se sont retrouvés avec plaisir pour un repas partagé devenu traditionnel. Beau soleil et ambiance chaleureuse, de quoi bien agrémenter la rentrée !

Un grand merci à la municipalité et au comité des fêtes pour le prêt de tables, bancs et barbecue.



L'INSEE ENQUÊTE

ENQUÊTE STATISTIQUE SUR LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

L'INSEE réalise, du 19 septembre 2022 au 25 mars 2023, une enquête sur la formation tout au Long de la Vie - FLV.

De quoi s'agit-il ? Cette enquête permet de mesurer l'accès à la formation des adultes, que ce soit dans un but professionnel ou personnel (stage de cuisine, cours de sport, ou autres...), de décrire les formations suivies ou encore comprendre les difficultés d'accès à la formation. Elle vise également à évaluer les compétences qui permettent de gérer les informations dans la vie de tous les jours : lecture, calcul, utilisation d'Internet... Cette enquête, à caractère obligatoire,

est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique par le conseil national de l'information statistique - CNIS.

Qui est interrogé ? Cette enquête est réalisée auprès d'un échantillon de 30 000 ménages sur l'ensemble de la France. Au sein de chaque ménage, une personne de 18 à 69 ans sera interrogée. Dans notre commune, quelques ménages pourront être sollicités. Ils seront prévenus individuellement, par lettre, de leur participation à cette enquête. Une enquêtrice de l'INSEE - Madame Nathalie Legendre - chargée de les interroger, prendra contact avec eux. Cette personne sera munie d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.



Imprimerie **Le BRUN**

Une vision experte
à votre service pour imprimer
tous vos supports de communication,
vos documents administratifs
et tous vos projets "sur-mesure".

Z.I. du Chemin Vert - 14, rue Villons-les-Buissons - 14000 CAEN
Tél. 02 31 29 34 00 - contact@imprimerielebrun.fr
www.imprimerielebrun.fr



BUFFALO GRILL CAEN
9 RUE DU PROFESSEUR J. ROUSSELOT
14000 CAEN
BUFFACAEN@ORANGE.FR
06 75 77 27 34

Primum auto GARAGE de la BIJUDE
MÉCANIQUE - TÔLERIE - PEINTURE toutes marques
Philippe JANNEQUIN
Ouvert du lundi au vendredi - Matin de 8 h 00 à 12 h 00 - Après-midi de 14 h 00 à 18 h 30
Garage de la Bijuude
Rue de la Bijuude - 14112 Biéville-Beuville
☎ : 02 31 43 98 37 - 📠 : 02 31 47 94 34

Brin de Marguerite
entretien et création
de jardins
devis gratuits
Téléphone
06 50 96 64 85
14 320 Feugueroles-Bully
Création - Entretien - Élagage - Abattage - Petite maçonnerie

La FERME DU VILLAGE
HAMEAU DE LA BIJUDE
14112 BIÉVILLE-BEUVILLE
OUVERT DU LUNDI
AU SAMEDI DE 9H À 19H30
(SAUF LE SAMEDI À 19H00)
Tél. 09 52 49 97 38
E-mail : contact@lafermeduville.fr
www.facebook.com/LaFermeDuVillageCaen
Venez faire votre marché !
Fruits - Légumes - Boucherie - Charcuterie - Crêmerie - Votailles
Fruits Secs - Pain Bio - Fleurs - Snacking et jus... locaux !

Coiffure Féminin / Masculin
O' Jo - Ly
Tél : 02 31 47 36 00
Allée Gay-Lussac - 14610 Epron
Horaires d'ouvertures :
Mardi au Vendredi 9h00 - 18h30 / Samedi 8h30 - 17h00

Maison
PLESSIS-LEMERRE
Services funéraires
CAEN
109, rue Saint-Jean
02 31 15 00 06
n°habilitation : 20-14-0111
VILLERS-BOCAGE
5 rue Richard Lenoir
02 31 77 01 16
n°habilitation : 18-14-0094

BOUTLANGERIE-PÂTISSERIE
MARINI
Acqua & Farine
TRATTORIA

La boulangerie « Marini » a ouvert ses portes à ÉPRON le mardi 24 septembre 2019. Malgré la dimension de son bâtiment, ne vous y trompez pas : il s'agit bien d'une entreprise artisanale et indépendante dont le principe fondateur est de tout produire « Maison » à partir de matières premières sélectionnées. C'est le résultat de la reconversion professionnelle de Jean-Marc, auparavant pharmacien, qui en tant que consommateur se désolait de voir inexorablement diminuer la qualité du pain et des viennoiseries au gré des installations de franchises. Formé à l'Institut National de la Boulangerie-Pâtisserie de Rouen, il imagine cet établissement atypique qui se prolonge en restaurant pour y déjeuner de façon économique et rapide. Il intègre également un four à pizza napolitain pour rendre hommage aux origines italiennes de sa mère. « MARINI » fait d'ailleurs référence à son nom de jeune fille. Toute l'équipe, composée de 20 professionnels qualifiés, n'a pas d'autre ambition que de vous apporter du plaisir dans la dégustation de ses produits. Vous y trouverez des pains qui ont du goût et qui se conservent, des viennoiseries croustillantes fabriquées à partir de bon beurre AOP, des pâtisseries généreuses et gourmandes, des plats du jour à consommer sur place ou à emporter et enfin des pizzas cuites au feu de bois selon la tradition napolitaine.

Boulangerie Marini
2 rue Hubertine Auclert à Épron.
Ouvert du lundi au samedi de 7h à 20h.
Tél : 02 31 07 46 38 - Email : contact@boulangeriemarini.fr

Offre
Une boisson offerte (canette 33cl) pour tout achat d'une pizza.
Les pizzas vous sont proposées du mardi au samedi,
sur place ou à emporter de 11h45 à 14h, et à emporter de 17h30 à 20h.



SEROT-MINET

AVOCATS

4 rue Hubertine Auclert • 14610 ÉPRON
www.serot-avocats.com



Aujourd'hui,
une fleur

ERICK BOYER
FLEURISTE

02 31 94 01 01



36, Rue Edmond Bellin
LION-SUR-MER

BOUCHERIE CHARCUTERIE

18 RUE DE LA GRÂCE DE DIEU 14610 ÉPRON - 02 31 06 01 37 - boucherie.seguin@gmail.com

OUVERTURE

du Mardi au Samedi : 8h à 13h & 15h30 à 19h30
Le Dimanche : 9h à 12h

HÂLTE AUX GUÊPES 14



Destruction nids de guêpes, frelons,
frelons asiatiques, bourdons

07.68.79.99.97

halteauxgupes14@gmail.com

7j/7

EPRON



Francesca BOCQ

Praticienne en Méthodes psycho corporelles
Intervenante santé au travail - QVT

4 rue Hubertine Auclert
14610 Épron
06 67 84 30 96
francesca@leffet-sophro.fr
www.leffet-sophro.fr

Interventions
en entreprises & institutions

Jardiland

Route de Douvres

NOUVEAU



EPRON

OUVERT DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS

FLEURS · JARDINS & ANIMAUX · DÉCO

TAXI ÉPRON



Toutes distances sur réservation
(aéroport, gare, shopping...)

07.85.36.69.18 06.77.57.63.54

taxiepron@gmail.com

À 5 minutes de chez vous

Depuis plus de 150 ans

(selon les organisateurs, 8 ans selon la police)



Mangez sain, mangez du coin !

Fruits et légumes
d'ici et d'ailleurs
Viandes régionales
Épicerie
Vins et bières de producteurs

Marché couvert et traiteur
100% produits frais



+ de 4000 références pour vos achats alimentaires

du Lundi au Samedi de 10h00 à 19h30

148 rue Léon Foucault - Z.1. de la sphère - Hérouville
02 31 43 51 38

CHRISTIAN LEPLY
plomberie chauffage assainissement
ferrassement démolition

11 chemin du mesnil
14920 Mathieu

christian.leply@bbox.fr

02.31.44.30.80



VOTRE MAIRIE

Place Francis Bernard
14610 Épron
Tél. : 02 31 44 51 42
Fax : 02 31 94 55 90
Courriel : contact-mairie@epron.fr
www.mairie-epron.fr

Ouverture de la mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et le samedi matin de 9h à 12h.

En cas d'urgence absolue à partir de 17h en semaine et 12h le samedi, les week-ends et jours fériés, vous pouvez joindre l'élu de permanence au 06 85 58 04 65

Fermeture

les samedis 1^{er} & 29 octobre,
12 novembre et 24 & 31 décembre

INFOS POSTE

L'agence communale de la Mairie de Cambes-en-Plaine est ouverte : du lundi au samedi de 9h à 13h.

Levée du courrier
du lundi au vendredi à 14h45
et le samedi à 11h30
Tél. 3631

R.P.E. "ARC-EN-CIEL"

RELAIS PETITE ENFANCE
Espace Ardenna
Place Le Clos Maulier
14280 St-Germain-la-Blanche-Herbe
Tél. : 02 31 97 43 29
rpe.arcenciel@famillesrurales.org
Accueil sur rendez-vous

LA MÉDIATHÈQUE

24 rue de l'Église - 14610 Épron
Tél. : 02 31 74 51 20
Horaires d'ouverture
Mardi : 14h - 19h
Mercredi : 9h - 12h et 14h - 19h
Jeudi : 9h - 12h et 14h - 19h
Vendredi : 9h - 12h et 14h - 19h
Samedi : 9h - 12h

Fermeture

du vendredi 23 décembre 2022 à 12h00
au lundi 2 janvier 2023 inclus

COMMISSARIAT DE POLICE

10 rue Thibout de la Fresnaye
14000 CAEN
Tél : 02 31 29 22 22 - ou le 17

INFOS COLLECTE

Semaine normale :
• Bacs verts le vendredi

Attention arrêt de la collecte
le 9 décembre 2022
pour une reprise le 3 mars 2023

• Bacs gris le vendredi
• Bacs jaunes le jeudi (semaines paires)

Merci de les sortir la veille du ramassage.
Semaine avec jours fériés :
Vérifiez sur le calendrier que vous avez reçu.

ENCOMBRANTS

• Ramassage sur appel au 02 31 304 304
Tarif unique 10 € / collecte
• Dépôt à la déchetterie
• D.E.E. à apporter en déchetterie
Déchetterie la plus proche :
Bretteville-sur-Odon
Tél. 02 31 74 68 30
ZAC de la Grande Plaine
Rue des Hauts de Beaulieu

Ouverte du lundi au vendredi
9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00
Samedi : 9h00 - 18h00
Dimanche : 9h00 - 12h00

BALAYAGE MUNICIPAL

• Mercredi 12 octobre
• Jeudi 17 novembre
• Lundi 12 décembre

Santé



MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Résidence « La Chevalerie »
Allée Gay Lussac

Stéphane Bataré
Tél. : 02 31 47 50 13
www.doctolib.fr

Marie-Laure De Bruyn
Tél. : 02 31 47 54 89
www.docteur-debruyn.fr

MÉDECIN NUTRITIONNISTE

Estelle Tommeray
Bâtiment « Lumière »
4 rue Hubertine Auclert
tel 02 31 91 65 41

DERMATOLOGUE - VÉNÉROLOGUE

Stéphanie Harel-Lorée
Bâtiment « Lumière »
2 rue Hubertine Auclert
Tél. : 02 31 91 29 77

MÉDECIN VASCULAIRE

Béranger Monthé-Mouna
Angiologie / Phlébologie
/ Lasers
4 rue Hubertine Auclert
Tel : 02 61 92 08 41

GYNÉCOLOGUE OBSTÉTRICIENNE

Maryline Denis
18 rue de la Grâce de Dieu
Tél : 02 31 94 09 21
www.doctolib.fr

INFIRMIERS

Sandrine Hautefort
et Rodolphe Le Rouvillois
18 Rue de la Grâce de Dieu
Tél. : 02 31 44 22 60

PHARMACIEN

Pharmacie Voisine
18 rue de la Grâce de Dieu
Tél. : 02 31 43 60 82

KINÉSITHÉRAPEUTES

• Céline Maheut
• Sonia Moussay
• Audrey Baloche
Bâtiment « Lumière »
2 rue Hubertine Auclert
Tél. : 02 31 94 07 02

KINÉSITHÉRAPEUTE OSTÉOPATHE

Arnaud Bonnet
Bâtiment « Lumière »
2 rue Hubertine Auclert
Tél. : 06 77 13 80 49

PÉDICURE PODOLOGUE

Dorothee Dupont
Bâtiment « Lumière »
4 rue Hubertine Auclert
Tél. : 02 31 79 07 30

ORTHOPHONISTE

Valérie Michardière
& Anne Joswick
Bâtiment « Lumière »
4 rue Hubertine Auclert
Tél. : 02 31 94 26 74

PSYCHOLOGUES

Nathalie Lucas-Duffourg
13 rue Eole
Tél. : 02 31 47 50 20
Nathalie Tschopp
12 route de Caen
Tél. : 06 95 96 07 70

HYPNOSE ERICKSONIENNE

Béatrice Palis
Résidence « Les Blés d'Or »
13 rue de la Grâce de Dieu
Tél. : 06 95 10 33 17

DIÉTÉTICIENNE NUTRITIONNISTE

Sigrid Troude Tighilet
1 impasse des Pavillons
Tél. : 06 13 16 42 42

ORTHOPTISTE

Xavier Lelièvre
Bâtiment « Lumière »
2 rue Hubertine Auclert
Tél. : 06 73 30 66 82
lelievre.orthoptiste@gmail.com

SOPHROLOGUE

Francesca Bocq
4 rue Hubertine Auclert
Tél : 06 67 84 30 96
www.teffet-sophro.fr

CENTRE DENTAIRE CAEN - ÉPRON

Chirurgien - dentiste
4 rue Hubertine Auclert
Tél : 02 61 79 03 20

DENTISTE

Fabrice Auvray
Résidence « Les Blés d'Or »
13 rue de la Grâce de Dieu
Tél. : 02 31 53 96 67

EHPAD

EHPAD Orée du Golf
Rue Olympe de Gougues
Tél. : 02 31 53 30 55

VÉTÉRINAIRES

Clinique vétérinaire
du Cèdre
Route de Caen
Tél. : 02 31 47 67 67